

LE FAIT DU JOUR

redaction@sonapresse.com

Élections générales 2023 : haletante course contre la montre

L'ÉQUIPE de Michel-Stéphane Bonda, président du Centre gabonais des élections (CGE), dispose désormais de moins de deux mois pour boucler le processus organisationnel. Un timing plutôt serré mais surtout suscitant moult inquiétudes. D'autant que c'est la première fois que trois élections (présidentielle, législatives et locales) auront lieu le même jour. Le CGE sera-t-il fin prêt avant le 11 juillet prochain, date limite des dépôts de dossiers de candidatures à tous les scrutins de l'année en cours ?

Yannick Franz IGOHO
Libreville/Gabon

UN véritable challenge à relever. C'est ainsi qu'il convient de qualifier le chantier énorme attendant le Centre gabonais des élections (CGE) et ses différentes ramifications. Encore qu'il s'agisse d'un



Photo : Jocelyn Abila

Le temps est très court pour le CGE qui devra être fin prêt pour le 26 août prochain.

euphémisme ! En effet, le respect des délais constitutionnels, s'agissant de l'élection présidentielle, constitue, pour ainsi dire, un caillou dans la chaussure du CGE. Si le collège électoral est dorénavant fixé sur la date des élections couplées à venir – lesquelles auront toutes lieu le même jour et dans les mêmes centres de vote –, les étapes en amont du fatidique

voire historique 26 août 2023 (Ndlr : vu que ce sera une grande première dans le landerneau politique gabonais) relèvent encore de l'incertitude. D'où l'inquiétude chez plusieurs observateurs et autres analystes des questions politiques, particulièrement électorales.

Le moins que l'on puisse dire c'est que le temps ne joue pas

forcément en faveur de Michel-Stéphane Bonda, patron du CGE, et ses équipes, au regard de toute la logistique à déployer sur l'étendue du territoire national et hors de ses frontières via les représentations diplomatiques gabonaises, en moins de deux mois. Une situation dont a bien conscience l'organe en charge des élections. En atteste la ré-

cente installation des dix (10) commissaires nationaux [une Commission constituée à parité entre représentants de la majorité et ceux de l'opposition].

Ces derniers auront la lourde responsabilité d'examiner les dossiers de candidatures mais aussi procéder à la désignation des membres des commissions électorales provinciales, départementales et communales. Un travail qui devra être bouclé avant la date limite de dépôt de candidature. Normal, les candidats (es) aux élections législatives et locales doivent déposer leurs dossiers dans les sièges qu'ils briguent. Une autre étape et pas des moindres du processus réside dans la transmission, par le ministère de l'Intérieur, de la liste électorale au CGE.

Avant ladite transmission, tout comme lors de la période d'enrôlement, le département de Lambert-Noël Matha doit, d'une part, afficher la liste électorale dans les différentes mairies, préfectures et sous-préfecture et par la même occasion procéder aux correctifs nécessaires. Ce n'est qu'après cela que les démembrements du CGE afficheront la liste électorale définitive, siège par siège. Et ce, dans tous les centres de votes.

Point besoin de rappeler que le matériel inhérent à l'exercice du devoir citoyen (urnes, isolements, bulletins de vote, moyens roulants...) devra être acheminé notamment dans l'hinterland et représentations diplomatiques bien avant le 26 août prochain. En définitive, l'organisation des élections couplées à venir est tout sauf une sinécure. Le CGE est donc face à ses responsabilités vu que la crédibilité des prochaines élections dépend de son professionnalisme et pro réactivité. Surtout que la classe politique dans son entièreté souhaite des élections crédibles et transparentes, aux lendemains apaisés. Tel était d'ailleurs le principal objectif de la dernière concertation politique, convoquée par le président de la République, Ali Bongo Ondimba.

Contrepoint

Branle-bas de combat !

J.K.M
Libreville/Gabon

TOUTS les états-majors politiques sur le front. D'ici le 11 juillet, date ultime du dépôt des candidatures aux élections présidentielle, législatives et locales, l'heure n'est plus à la traîne ou aux tergiversations. D'autant plus que, tout compte fait, ils ne disposent véritablement plus que de douze (12) jours pour se conformer à cette exigence fixée par le Centre gabonais des élections (CGE). Exigence au-delà de laquelle, en dehors de tout retard dûment justifié, tout dépôt de dossier serait déclaré

logiquement irrecevable. Autant dire que de tous pans de l'échiquier politique national, c'est le branle-bas de combat. Côté Parti démocratique gabonais (PDG), tête de proue de la Majorité républicaine et sociale pour l'émergence (MRSE), Steeve Nzegho Dieko, secrétaire général de cette formation politique, a donné le ton. En prenant une décision portant création de "la Commission ad hoc de réception, de traitement et de validation des dossiers de candidature pour les élections législatives 2023". Tout en pondant une note d'orientation fixant les "modalités de

désignation et de constitution des listes des candidats aux élections locales d'août 2023". Tout ceci assorti d'une série de rencontres sectorielles avec les membres du Conseil consultatif des sages, du Bureau politique de la province de l'Estuaire et du Haut-Ogooué qu'il a initiées, mardi dernier, au siège de sa formation politique. Rencontres devant s'achever, en principe, ce vendredi.

Des moments d'échanges au cours desquels il a exhorté ses différents interlocuteurs à faire preuve de cohésion, pragmatisme, solidarité, consensus dans la constitution des listes. D'autant plus que, a-t-

il précisé, les élections à venir nécessitent du PDG, humilité, travail et abnégation afin d'éviter certaines erreurs du passé. Côté opposition, plusieurs lignes se dégagent. Preuve des divergences qui traversent ce camp politique. Si la PA 2023 semble opter pour des listes et candidats consensuels aux locales et législatives en misant sur l'implantation locale des candidats, la PG 41, elle, milite, à ce qu'il semble, pour une démarche moins "unitaire" en pariant sur l'enracinement des formations politiques composant ce regroupement. Dans l'un et l'autre cas, le temps est compté.